

ELECTIONS FEDERALES DU 22 OCTOBRE 2023

Alexandre Berthoud

Député au Grand Conseil et Conseiller national



Profil en bref

Alexandre Berthoud est âgé de 46 ans, marié, père de deux enfants, domicilié à Neyruz-sur-Moudon, village vaudois de 145 âmes. Il avoue une passion pour la vie publique. Député au Grand Conseil vaudois depuis 2012, il a été élu au Conseil national en juin 2022 ; il siège également dans la Commission des affaires juridiques du Conseil national. Sur le plan cantonal, il a présidé la Commission des finances (COFIN) du Grand Conseil vaudois (2015 à 2020). C'est dire s'il a eu l'opportunité de multiplier ses engagements dans de nombreux dossiers cantonaux et sur tous les terrains de l'activité économique et sociale ; et ainsi largement œuvrer pour la collectivité.

Alexandre Berthoud, actif depuis plus de vingt-cinq ans au carrefour des activités économiques locales et régionales, aspire à poursuivre la défense des intérêts de notre magnifique canton de Vaud. Il aime débattre, échanger et, dans le respect des autres, contribuer aux décisions appelées à renforcer et à améliorer nos conditions de vie pour aujourd'hui et pour demain en faveur des générations futures. Professionnellement, il occupe le poste de responsable régional PME Nord-vaudois au sein de la Banque Cantonale Vaudoise (BCV), son employeur depuis plus de trente ans. A titre privé, il joue de la musique, est un amoureux de la nature, une passion complémentaire, avec son goût pour la chasse.

Parallèlement à ses engagements politiques et professionnels, il est président de la Commission économique et membre du bureau de l'Association de développement de la Région Gros-de-Vaud, il assume la vice-présidence et membre du bureau de l'association Afiro à Ecublens (réadaptation professionnelle). Enfin, et depuis longtemps, il s'est engagé pour le milieu associatif, président de divers comités d'organisation, président de sociétés locales, membre actif ou comme bénévole dans un grand nombre de sociétés régionales ! Rien que cela !

Il compte sur votre précieux soutien et votre appui dans les urnes le 22 octobre prochain et vous en est d'avance reconnaissant.

Quelle était votre première voiture ?

Une Seat Ibiza. Mon père, qui avait le goût des choses bien faites, avait tenu à financer cet achat afin que je circule dans une voiture avec une sécurité suffisante et de qualité, mais moyennant que je rembourse ce montant par étapes : ce que j'ai fait.

Quelles ont été vos démarches et prises de position en faveur du monde automobile lors de votre dernière législature ?

Dans l'ensemble de mes prises de position et de mes votes, j'ai travaillé à promouvoir des politiques publiques favorables au monde automobile en mettant en avant son rôle économique et formateur. Je me suis aussi positionné contre la limitation des 30 km/h généralisés. Lors de la dernière session de juin, j'ai déposé également une motion visant à permettre la déduction totale de la taxe automobile au niveau fiscal.

[23.3747 | Encourager la multimodalité en déduisant la taxe automobile | Objet | Le Parlement suisse \(parlament.ch\)](#)

Quelle est votre vision des transports individuels pour la prochaine législature ?

Je considère que les citoyennes et citoyens doivent avoir la liberté de choisir le mode de transport qui leur convient le mieux, en fonction notamment de leur besoin et des régions où ils vivent. Je suis ainsi favorable à la multimodalité et ne considère pas la route et le rail comme des modes de transport opposés. Je soutiens les investissements tant dans les infrastructures routières que ferroviaires afin de favoriser une utilisation complémentaire, efficace et durable des différents modes de transport.

Quelle est votre position relativement à la future interdiction des moteurs thermiques décrétée par le parlement européen ?

Je suis défavorable à l'interdiction des moteurs thermiques. A titre personnel, je suis davantage favorable à promouvoir un mode et non à en interdire un autre. Dans tous les cas, il est essentiel de mener des discussions éclairées et d'examiner attentivement les implications économiques, environnementales et technologiques avant de prendre une décision extrême.

Que pensez-vous d'une taxation décroissante des véhicules automobiles en fonction de leur âge de manière à privilégier la réparation et la prolongation des véhicules existant plutôt que leur remplacement par du neuf ?

A l'instar de l'interdiction des moteurs thermiques, la mise en place d'une taxation décroissante en fonction de l'âge des véhicules nécessiterait une analyse approfondie des implications.

Quelle est la voiture que vous conduisez aujourd'hui ?

Une Audi Q3 qui compte actuellement plus de 190'000 km : « je roule énormément à travers l'entier de notre canton et souvent vers Berne, ce que j'apprécie beaucoup. Ainsi ma voiture est quasiment mon bureau ! ».